JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

KER LOMA – Constitution de société

Référence : L017748

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 10 mars 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

KER LOMA 22 A RUE Ampère Résidence Casa Volta 35800 DINARD CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Reims du 02/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : KER LOMA Siège social : 22 A rue Ampère Résidence Casa Volta, 35800 DINARD Objet social : Acquisition ou construction suivie de la mise en valeur, la cession, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers meublés lui appartenant, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément, Participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1000 euros Gérance : Madame Lola HAISE-GABRIEL, demeurant 51 rue Marie Anne, apt. 6, Ouest Montréal, H2W1B7, QUEBEC, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO. Pour avis, la Gérance

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE